

Présents :

- Isabelle Alias (Professeur des écoles, directrice)
- Béatrice Heredia (Professeur des écoles)
- Pascale Durand (adjointe chargée des écoles)
- Dominique Monière Croza (directrice périscolaire)
- Mme Guérin (Représentante des parents d'élèves)
- Mme Kerlouet (Représentante des parents d'élèves)
- Mme Joubert-Gauthier (Représentante des parents d'élèves)
- Mme Gibbs et Mme Juyou (ATSEM)
- Laurie Cazenave (professeur des écoles stagiaire)

Le conseil d'école donne son avis sur les questions liés à la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et mise en application des valeurs et des principes de la République).

Il établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Les représentants des parents d'élèves élus le 13 octobre 2023 pour l'année scolaire 2023-2024 sont :

Guérin Nathalie – Kerlouet Catleen - Betty Rouzard - Julie Joubert Gauthier

Détail du scrutin : 91 inscrits / 38 votants dont 26 votes exprimés
Merci pour leur engagement.

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Le règlement intérieur de l'école définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative.

Il est rédigé suivant l'article R411-4 du code de l'éducation et suivant le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires des Pyrénées Atlantiques
Aucune proposition de modification n'est proposée.

Le règlement accompagné de la charte de la laïcité sera envoyé par mail aux parents. Un document à signer dans le cahier de liaison permettra d'attester de la lecture et de l'approbation du règlement et de la charte. Il sera également déposé sur le blog Alienor64 et sur le site de la mairie.

Comme il a été notifié dans le règlement intérieur, toute absence doit être justifiée : appel téléphonique ou mail.

b) Sécurité à l'école : Incendie/ PPMS intrusion-attentat/ PPMS risque majeur

Exercice incendie réalisé le 7/11/23

Exercice PPMS Intrusion et Exercice PPMS risque majeur seront réalisés prochainement ;

Pour rappel la malle de secours est incomplète, il manque l'eau et la nourriture que la mairie va acheter.

Le système d'alarme intrusion n'est pas audible, la mairie n'a pas de budget pour installer une alarme.

c) Hygiène à l'école

- Le ménage et la désinfection des surfaces sont assurés quotidiennement.
- Deux services ont été maintenus à la cantine soit un par classe.
- Les parents demandent à quelle fréquence les enfants peuvent boire. L'eau est à volonté, chaque enfant a son gobelet fourni par la famille.

d) Budgets municipaux

Le budget de fonctionnement par enfant s'élève à **65 euros soit 3380 euros**

e) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Le montant des charges s'élève à 2314.27 euros

Le montant des produits à 2611 euros

Le résultat de l'année est donc excédentaire de : 296.73 euros

-l'APE a versé une subvention d'un montant de : 743 euros

-la mairie a versé une subvention d'un montant de 8 euros /élèves+ 30 euros par classe, soit 476 euros. Elle paie également la totalité des séances de natation, tarif unique pour la Communauté des Communes.

II) Communication

a) Parents/Enseignants

Une réunion de rentrée a été organisée le 12/09/2023 par les enseignantes afin d'expliquer le fonctionnement et les projets des classes. Nous regrettons qu'aussi peu de parents n'aient participé.

Les parents peuvent solliciter les enseignants en prenant **un rendez-vous**.

Les enseignants peuvent également être amenés à solliciter un rendez-vous auprès des parents afin d'évoquer des points précis de la scolarité de leur enfant.

Les envois par mail sont privilégiés car cela permet une économie de papier, de temps et sont plus consultés que dans les cahiers.

Un affichage régulier complète également les annonces.

Alienor64 : Espace Numérique de Travail (ENT) afin de communiquer avec les parents et leur permettre, en complément des cahiers, de suivre la scolarité de leur enfant en consultant le blog de l'école ou de la classe.

La plateforme Alienor64 est un **site sécurisé**, conforme aux recommandations du ministère de l'Éducation Nationale et imaginé pour les élèves de primaire des Pyrénées Atlantiques. **Seuls les parents, les élèves et les enseignants** peuvent se connecter à la classe numérique.

Chaque parent bénéficie d'identifiants individuels que nous avons communiqués dans les cahiers de liaison.

b) Parents/Direction

La directrice, Mme Alias rencontre chaque famille lors de l'inscription de leur enfant et présente le fonctionnement de l'école, l'équipe pédagogique et les projets de l'école.

La directrice peut être amenée à solliciter les parents s'il est nécessaire de réunir l'équipe éducative pour des points particuliers de la scolarité de l'élève.

c) Parents/Mairie

Pour tout ce qui concerne le périscolaire, les parents doivent s'adresser à la mairie et à Mme Monière Croza.

Portail famille : inscription en garderie et cantine obligatoire, le jeudi soir pour la cantine de la semaine suivante. Non facturé si l'enfant est absent sur présentation du certificat médical.

La communication se fait par l'envoi de mails aux familles.

Question des parents :

- affichage des menus papier cantine. Il sera affiché par les ATSEMS au panneau affichage des parents.

-demande garderie jusqu'à 18h15. Une enquête à venir pour connaître le nombre de familles concernées. L'entraide entre familles est également évoquée.

III) Projets et vie de l'école

Les parents sont sollicités pour accompagner et participer aux projets

-NEFLE : Notre école Faisons là ensemble

Pour rappel les deux 1ers plans d'action avaient été validés en juin 2023: aménagement de la cour et équipement pour classe dehors pour une somme de 6700 euros.

A ce jour : les deux tablettes numériques sont livrées, la plupart du matériel de classe dehors également : boîtes, loupes, sacs à dos, jumelles, trousse secours, fournitures (feutres, pinceaux ...). Il manque les blocs support et les ponchos, la livraison d'une partie est en cours. Le devis « Décathlon » fourni en juin n'a pas été commandé, il n'y a plus de stocks.

Les tracés au sol sont achetés mais pas encore posés, les jardinières sont positionnées mais pas remplies et le récupérateur d'eau de pluie a été dernièrement installé.

-Le dernier volet sur la mise en valeur de l'école avec Marina Jolivet vient d'être validé. Réalisation d'une fresque à l'extérieur de l'école, en façade (environ 2800 euros).

La mairie va compléter : 1500 euros pour la réalisation d'un panneau indiquant l'entrée de l'école.

La mairie va également prendre en charge la réfection des murs et l'accrochage des panneaux réalisés.

Marina Jolivet a commencé son intervention en présentant son travail et le projet de mise en valeur de l'école. Elle a recueilli les propositions des enfants, les a mis croqués puis leur a demandé de dessiner. Elle doit la poursuivre en janvier

-Projet maison de retraite : quand j'étais petit

Un projet pour favoriser les échanges entre les générations de façon régulière tout au long de l'année, pour créer un lien intergénérationnel, pour apprendre les modes de vie au temps des grands-parents et arrière grands parents, pour se situer sur un temps long (de 1900 à nos jours), pour comparer avec le mode de vie actuel en ciblant les thèmes de l'école, des jeux, des chansons, des vêtements et de la nourriture.

Des déplacements des élèves à l'EHPAD et des résidents à l'école auront lieu.

A la fin de l'année une exposition commune aura lieu dans les locaux de la maison de retraite

Labellisation E3D. Etablissement en démarche globale de développement durable. Mise en valeur des actions menées à l'école sur ce thème. Nous sommes en attente d'informations supplémentaires pour la mise en valeur (plaque, inauguration)

-RAM /**La Grande Lessive** : exposition des œuvres réalisées par notre école et le RAM 19/10.

-**Maison Carrée** : expositions et festival des contes

-**Ludothèque** : Projet autour d'un conte KAMISHIBAÏ (jeux coopératifs le 14/11 et d'autres rencontres qui seront programmées)

-**Projet Natation** mai/juin : les parents viennent d'être sollicités pour passer l'agrément (info cahier)

-**Un court métrage** de Noël sera financé par la mairie

-**1,2,3 spectacles** en mai

-**Sorties au Bénou en hiver**: en attente de devis. L'agrément raquettes pour les accompagnateurs sera communiqué dès qu'il sera connu.

Question des parents sur la fréquence du sport: les élèves pratiquent une activité physique quotidienne à l'école c'est pourquoi une tenue confortable est demandée.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, RASED, Pôle ressources, ...)

-**Les APC** : aides pédagogiques complémentaires sont proposées pendant la pause méridienne (séance de 30 minutes lundi et vendredi). L'enseignant propose aux parents qui ont le choix d'accepter ou de refuser cette aide.

-**Soutien pédagogique complémentaire** est proposé à tous les élèves de grande section à tour de rôle pendant la pause méridienne (séance de 30 minutes mardi et jeudi). L'objectif est un renforcement des compétences en français et en mathématiques. En particulier dans l'optique des évaluations en début de CP. Les parents ont le choix d'accepter ou de refuser ce soutien.

-**Le RASED** réseau d'aide, composé de deux enseignants spécialisés et d'une psychologue peut être sollicité par les parents ou les enseignants pour des observations, des bilans et des prises en charge de petit groupe

b) Liaisons école maternelle/élémentaire

La liaison maternelle/élémentaire se fait dans le cadre de projets menés communs aux deux écoles : grande lessive, carnaval, exposition de fin d'année, lectures...

Des réunions communes à tous les enseignants sont également organisées très

régulièrement.

Cette année tous les enseignants des deux écoles auront 24 heures de formation pédagogique commune en mathématiques.

Dans le cadre de la liaison GS CP, des rencontres entre élèves de GS et Cp sont organisées en alternant les lieux.

MAIRIE

Durant les vacances de printemps et d'été des travaux sont programmés : pompe à chaleur avec un système de programmation, double vitrage, système de flux d'air et désembouage.

Question des parents : la rentrée de septembre 2024 est-elle reportée en raison des JO ? L'Education nationale n'a pas communiqué, la mairie va demander au préfet car cela peut avoir une incidence sur les fêtes de Nay.